



Assemblée générale des actionnaires

22 mai 2026

ATOS
GROUP

Sommaire



1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Faits marquants en 2025
3. Performance financière 2025
4. Performance extra-financière 2025
5. Objectifs et trajectoire financière
6. Gouvernement d'entreprise
7. Rémunération des mandataires sociaux
8. Rapports des commissaires aux comptes
9. Présentation des résolutions
10. Questions-réponses
11. Vote sur les résolutions
12. Clôture de la séance



01

Ouverture de l'assemblée générale

Philippe Salle

Président-directeur général du Groupe

ATOS
GROUP



02

Faits marquants en 2025

Philippe Salle

Président-directeur général du Groupe

ATOS
GROUP

Après une année de transformation en 2025, Atos Group entre dans une phase d'exécution et gagne en dynamique



Performance financière
solide avec des signes
visibles de
redressement



100% des objectifs
d'économies Genesis
atteints au T1 2026
et désormais étendus



Dynamique
commerciale positive
dans un
environnement volatil



Focalisation
claire sur trois piliers
technologiques de
croissance
(IA agentique, souveraineté,
cybersecrurité)

Performance 2025 : objectifs globalement atteints ou dépassés



	Exercice 2025 publié	Objectif	Objectif atteint ?
Chiffre d'affaires <i>Croissance organique (par rapport à l'année précédente)</i>	8 001 M€ -13,8 %	Supérieur à 8 000 M€¹	
Marge opérationnelle <i>% du chiffre d'affaires</i>	351 M€ 4,4 %	Environ 340 M€ Supérieur à 4 %	
Variation nette de trésorerie² <i>Incluant la restructuration, principalement Genesis³</i>	-326 M€ €445m (contre €256m en 2024)	Meilleure que -€350 M€	
Liquidité	1 705 M€ au 31 déc., 2025	Supérieur à 650 M€ Conformément aux covenants financiers	

Notes: (1) Au taux de change du 30 septembre 2025 et comparé à la guidance précédente annoncée dans le communiqué de presse d'Atos en date du 14 mai 2025 (Atos Group lance son nouveau plan stratégique et de transformation : « Genesis », pour capitaliser sur ses forces et renouer avec une croissance rentable et durable | Atos Group) (2) Variation nette de la trésorerie avant remboursement de la dette, et calculé avant l'impact estimé i/ des fluctuations de taux de change, ii/ du M&A, iii/ ainsi qu'avant les fluctuations des encaissements non sollicités perçus avant la date d'échéance des factures ; (3) Sans recours à l'affacturage des créances ou à une optimisation spécifique des dettes commerciales

Objectif d'économies Genesis atteint à la fin du T1 2026



■ Priorités clés des piliers de Genesis pour la suite

Résultats du plan Genesis

1	2	3	4	5	6	7
Croissance	RH	Revue des pays	Revue du portefeuille	Marge projet et marge brute	Revue des coûts	Trésorerie
Planification des comptes pour le Top 100 , représentant de + 1 Md€ d'opportunités	Révision du dispositif de bonus	2 sorties	Simplification du portefeuille	Économies directes : objectifs 2025 dépassés , trajectoire conforme au plan Triennal	Coûts G&A et hors personnel en ligne avec l'objectif à 3 ans	DSO au niveau cible, avec un potentiel d'amélioration restant
Accélération des initiatives pour soutenir les trois piliers technologiques stratégiques (IA agentique, souveraineté et cybersécurité)	Nouveau plan d'incitation long terme (LTI)	8 pays commercialement inactifs	6 lignes de métier Atos	88 % de progression sur l' objectif d'économies Genesis au 31 déc. 2025 ; 101 % atteints au 31 mars 2026	Réduction de 26 % du coût de la base G&A vs. l'année précédente ¹	Encours échus en baisse de 12 % en glissement annuel
Processus simplifiés et rationalisés	Renforcement de la culture de leadership	3 cessions conduisant à 7 sorties de pays	3 lignes de produits Eviden après la cession de Bull	Taux de facturation supérieur à 80 % à fin T1 2026		CAPEX inférieur aux attentes
		Cession d' Ideal GRP (activité nordique) finalisée	Atos Amplify Consulting	Part des activités near/offshore : +2 pts vs. l'année précédente ¹		
		Cession des activités en Amérique du Sud	Mix sectoriel par zone géographique	Marge projet à 22 % (+2,5 pts vs. l'année précédente ¹)		
		Cession supplémentaire de 8 entités juridiques au T1 2026				

← Déploiement du TOM, simplification de la gouvernance et déploiement à grande échelle d'un programme de gestion des revenus au gme ntée par l'IA →

Notes : (1) Comparaison entre l'exercice 2025 et l'exercice 2024.

Forte dynamique du carnet de commandes, confirmant les premiers succès du redressement de la stratégie commerciale



~75% (1) des revenus 2026E sécurisés

couverts par le carnet de commandes et le pipeline pondéré

dont ~80 % via le carnet de commandes uniquement

Pipeline qualifié (2)
+900M€
au T1 2026

Le taux de renouvellement a atteint
92 % sur l'exercice 2025

contre 89 % en 2024

Nouvelle progression à **94 % au T1 2026**
contre 91 % au T1 2025

Contrats stratégiques pluriannuels signés

19 en 2025

contre 10 en 2024

Bonne dynamique des activités des lignes de métier cloud, cyber et data & AI

Progression des prises de commandes

Principaux contrats signés et renouvelés

En 2025

✓ **Extension de contrat**
Siemens AG

Mise en oeuvre du contrat de relation client (CRA 2.0)
Principalement toutes les BL d'Atos et Eviden

✓ **Gain de contrat**
Commission européenne

Services techniques destinés aux institutions, agences et organismes du secteur public
Cybersécurité

✓ **Gain de contrat**
DEFRA UK public department⁽³⁾

Transformation des services utilisateurs pour 34 k employés au Royaume-Uni
Digital workplace

Au T1 2026

✓ **Renouvellement de contrat**
CNA, leader américain en assurance dommages

Transformation des infrastructures et de la cybersécurité
CM&I, Cyber, Digital workplace

Notes : (1) Au 31 décembre 2025; (2) Pour toutes les années futures, les contrats ayant le statut "Actif" et "Fournisseur privé"; (3) UKDepartment for Environment, Food and Rural Affairs

Atos Group réinventé autour de trois piliers de croissance



Déploiement de l'IA souveraine dans des environnements fiables et conformes
Intégration de l'augmentation par l'IA dans la transformation digitale souveraine afin d'atténuer les compromis en matière de coûts

Souveraineté Numérique dans notre ADN

Intégré comme principe central de conception dans l'ensemble de notre portefeuille

Ensemble complet de contrôles de cybersécurité en tant que facilitateurs de Souveraineté

Produits de cybersécurité souverains de premier plan

ATOS

GROUP

Trois piliers technologiques stratégiques
Souveraineté X Cyber X IA

IA Agentique stratégique

Mise en oeuvre dans des environnements complexes et réglementés: gouvernance, souveraineté, fiabilité, sécurité, et responsabilité

Surveillance cyber et traitement des incidents augmentés par l'IA

Conception, développement et exploitation sécurisés de l'IA

Cybersécurité intégrée

Sécurisation intégrale et de bout-en-bout de l'environnement digital

Exécution de nos trois piliers de croissance : réalisations clés



Agentique

- 4 studios d'IA Agentique souverains lancés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en France...
- ... avec de nombreux clients clés au Royaume-Uni (secteur public et infrastructures nationales critiques), aux États-Unis (industrie) et aux EAU (banque)...
- ... propulsé par une propriété intellectuelle unique et un écosystème partenaire, reconnu par des analystes indépendants « La direction est la bonne, la logique est cohérente, et le rythme d'exécution s'est véritablement accéléré »

Souveraineté

- Développement de la plateforme Cloud souverain d'Atos, à la pointe de la technologie, dont le lancement est prévu en juillet...
- ...aux côtés de plus de 120 clients et partenaires lors de l'événement Atos Connect à Berlin...
- ...avec des éléments clés déjà disponibles sur le marché, comme le service Sovereign MXDR pour le Royaume-Uni, un service de sécurité managé de premier plan intégré à Microsoft

Cybersécurité

- Lancement d'un centre de nouvelle génération pour le renseignement avancé sur les menaces : le *Centre de Recherche sur les Menaces d'Atos*
- Atos Security Summit 2026, en collaboration avec des partenaires tels que Microsoft, Rubrik et Google Cloud
- Accord OEM avec Google afin de tirer le meilleur parti de Google Threat Intelligence pour nos clients

Studios IA Agentiques

Modèle opérationnel souverain basé sur des agents, conçu pour intégrer l'IA de manière sécurisée dans des opérations critiques à grande échelle

Reconnu par notre secteur au premier trimestre 2026



Certification PASSI
pour Atos Digital Security,
avec une sécurité nationale
et à haut niveau



Radar d'innovation PAC
« Meilleur de sa catégorie » en
cybersécurité IT/OT, France
2025



Fournisseur ISG Lens - Leader

- Services multi-cloud en France, 2025
- Analyse avancée et IA, EU, 2025
- Services de cybersécurité, EU, 2025



Label France Cyber
sur nos solutions cyber
souveraines, Proteccio
HSM, KMS &Orbion

Retour à un Atos unifié: une holding, trois marques



Tech Foundations

Hybrid Cloud & Infra.

Digital Workplace

Technical Services

Digital Business Platforms

Eviden

Digital Security

Digital Services

Cloud



ATOS GROUP

Atos (Services) **EVIDEN** (Produits)

6 lignes d'activité

3 lignes de produits

Atos Amplify (Consulting)

Atos Group aujourd'hui*: global, diversifié, résilient



7,2 Md€

Chiffre d'affaires 2025
(à taux de change de fin déc.)



314 M€

Marge opérationnelle
(à taux de change de fin déc.)



58 K

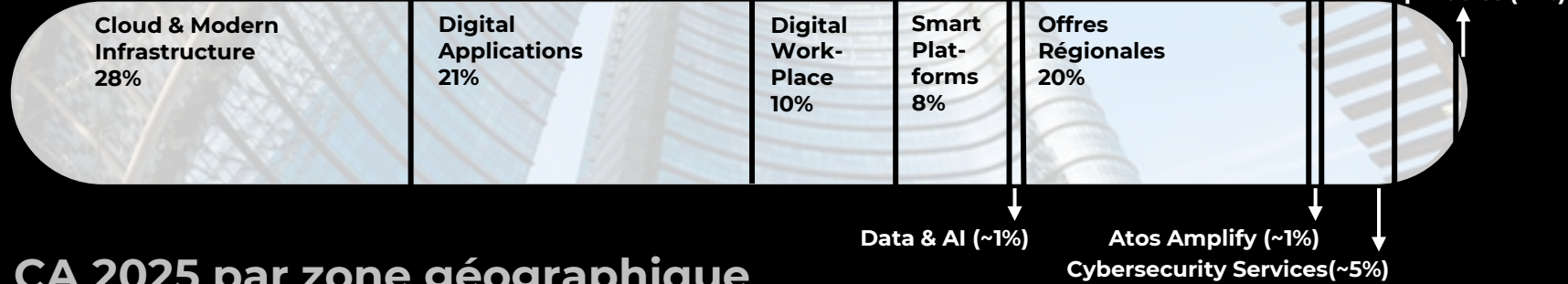
employés
à fin décembre 2025



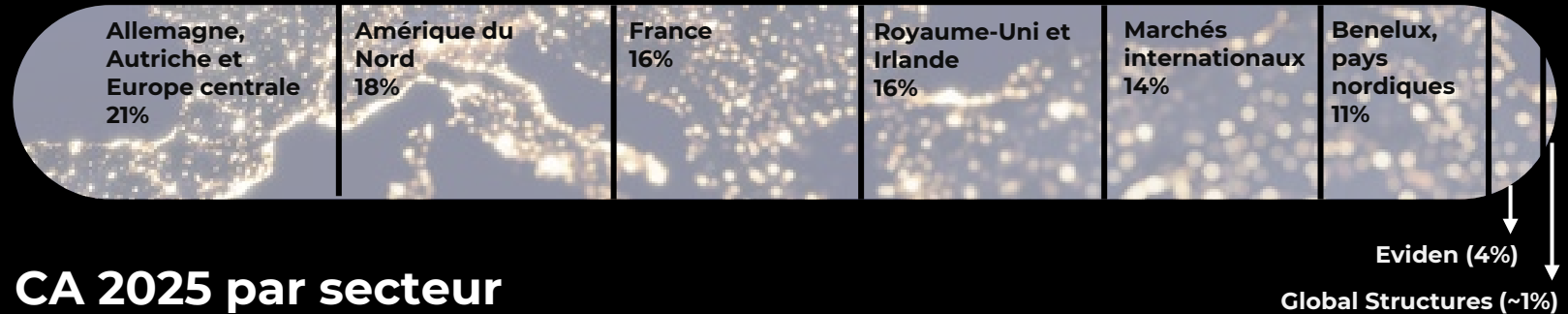
54

pays opérationnels

CA 2025 par ligne de métier



CA 2025 par zone géographique



CA 2025 par secteur



Notes: Couvre les revenus externes liés à la ligne d'activité Data & AI explicitement identifiés dans le cadre de la nouvelle ligne d'activité mise en œuvre en juillet 2025, à l'exclusion des services liés aux données et à l'IA intégrés dans les offres d'autres lignes d'activité. Le total des revenus externes liés aux activités liées aux données et à l'IA est estimé à plus de 2%. Couvre les revenus externes liés à Digital Transformation consulting explicitement identifiés dans le cadre de l'entité, à l'exclusion des services de conseil intégrés dans les offres d'autres lignes d'activité.



03.1

Performance financière du Groupe 2025

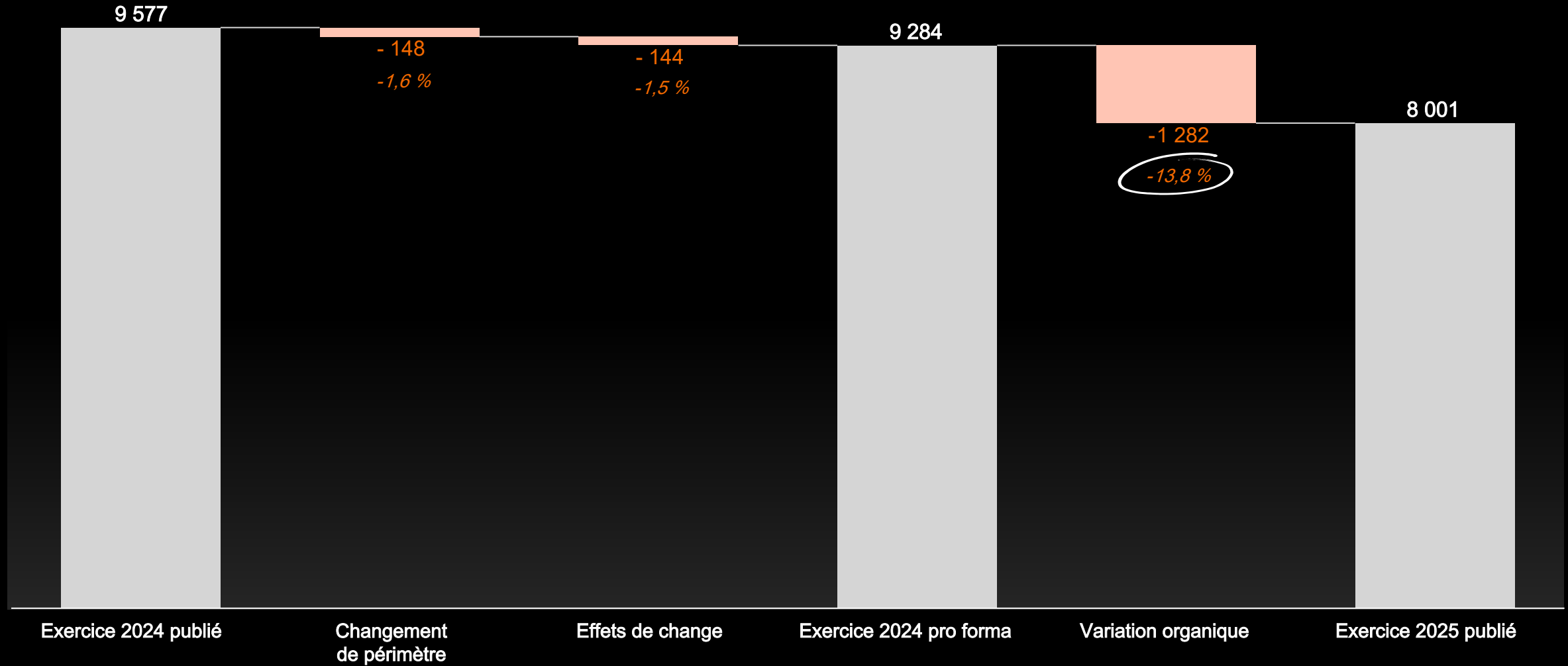
Jacques-François de Prest
Directeur financier du Groupe

ATOS
GROUP

Évolution du chiffre d'affaires 2025



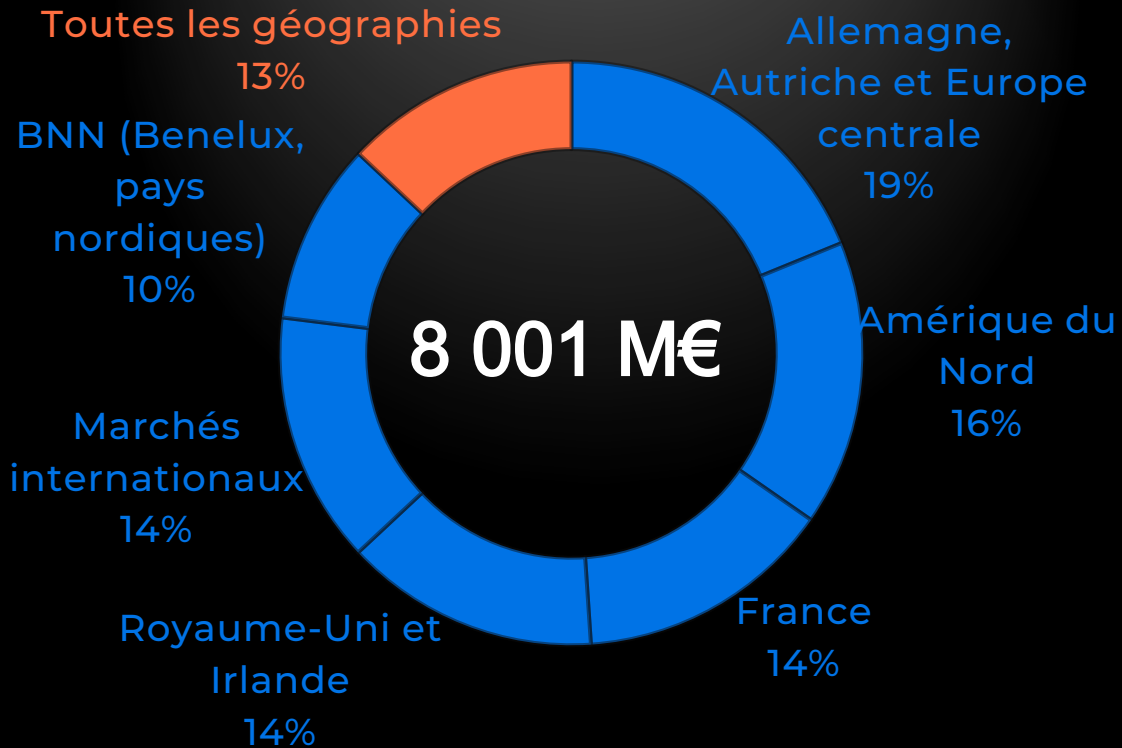
Chiffre d'affaires d'Atos Group (exercice annuel, en million d'euros, 2024 -2025)



Exercice 2025 – Chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique

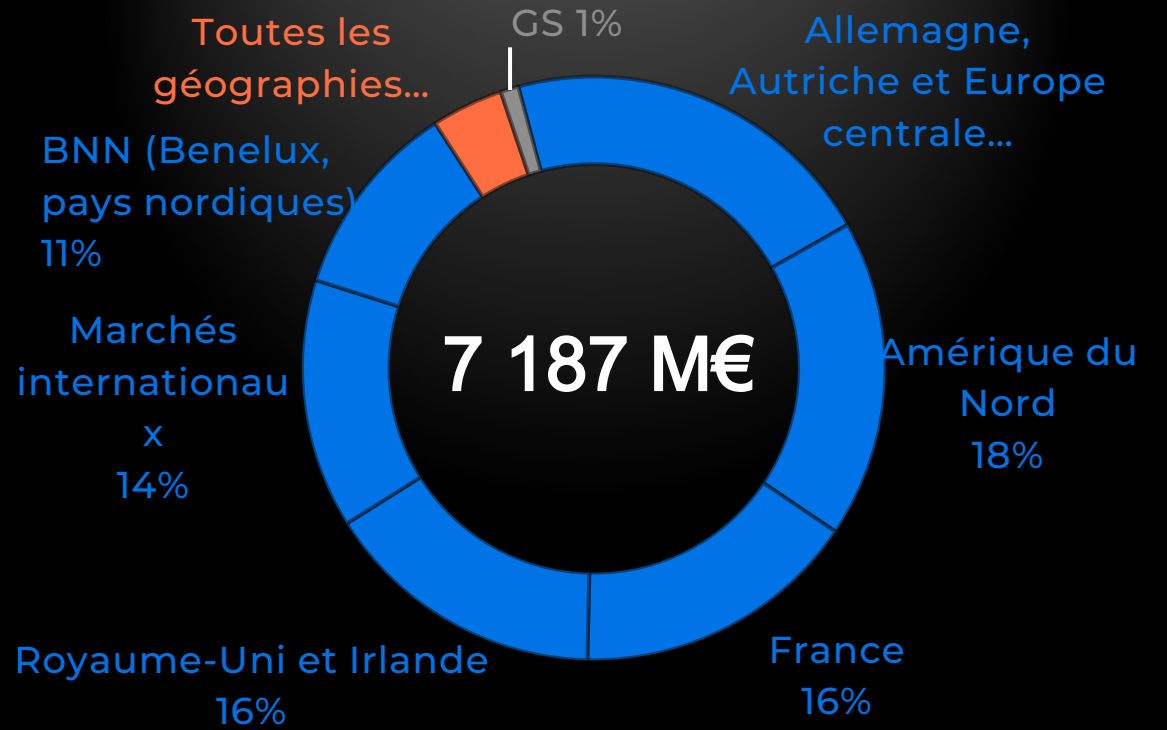


Répartition des revenus par SBU d'Atos par zone géographique et Eviden SBU¹ (chiffre publié, exercice 2025)



Répartition des revenus par SBU d'Atos par zone géographique et SBU¹ (après cessions², exercice 2025)

Eviden



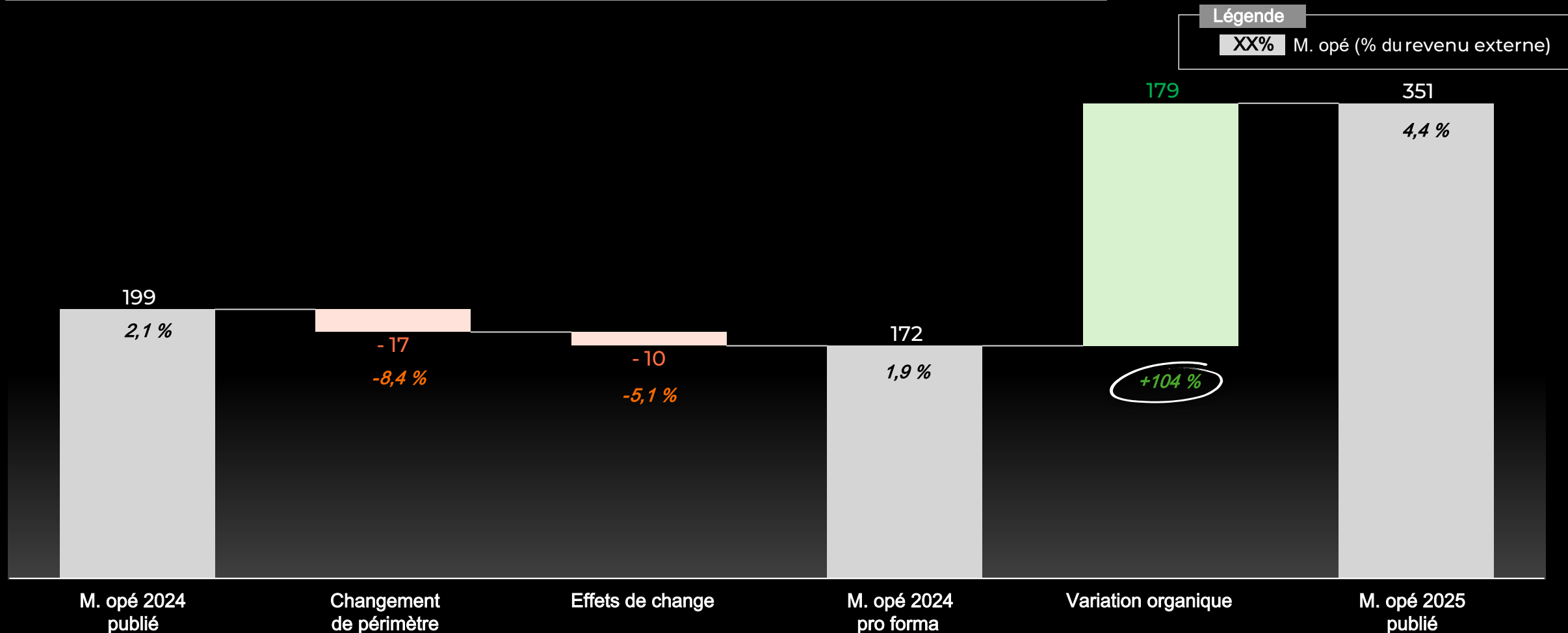
■ Atos SBU ■ Eviden SBU ■ Global Structures

Notes: (1) SBU signifie Strategic Business Unit ; (2) Estimation- Les cessions incluent sont celles d'Advanced Computing, des opérations en Amérique du Sud et d'Idéal GRP –découpage par segment sous réserve de futurs transferts internes.

Doublement de la marge opérationnelle 2025 malgré la baisse du chiffre d'affaires



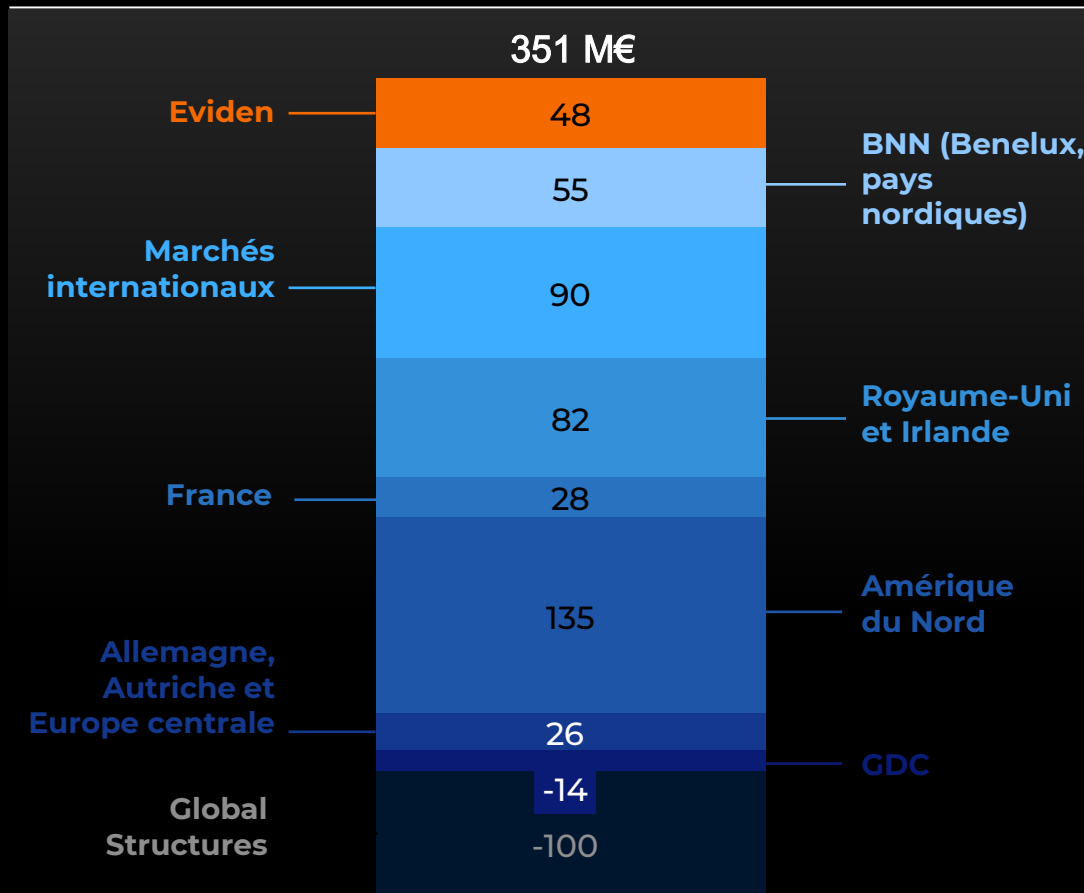
Marge opérationnelle d'Atos Group (exercice annuel, en millions d'euros et en % du revenu externe, 2024 -2025)



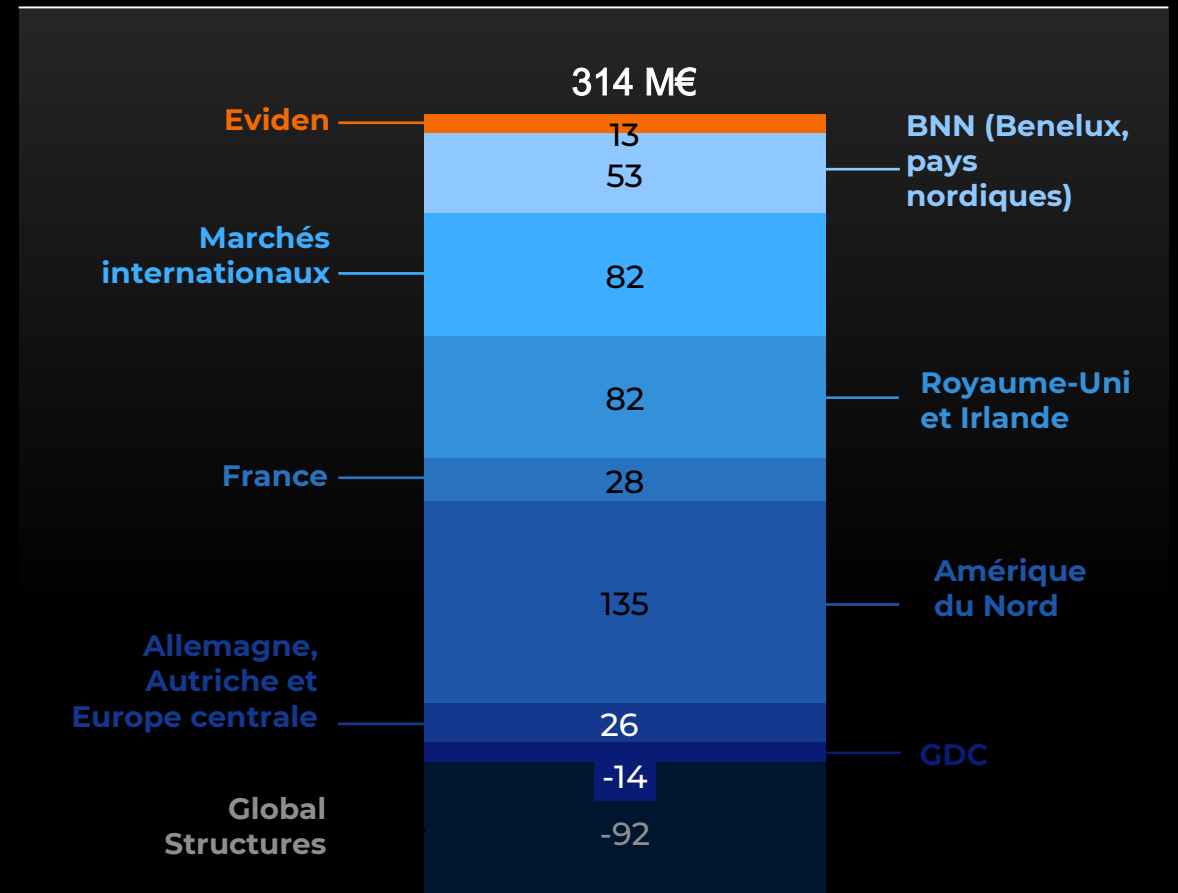
Marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice 2025 par zone géographique



Marge opérationnelle par géographie (en millions d'euros, chiffre publié de l'exercice 2025)



Marge opérationnelle par zone géographique (en millions d'euros, exercice 2025 après cessions ¹⁾)



Notes: (1) Estimation - Les cessions incluent des cessions de Advanced computing, des opérations en Amérique du Sud et d' Ideal GRP – découpage par segment sous réserve de futurs transferts internes.

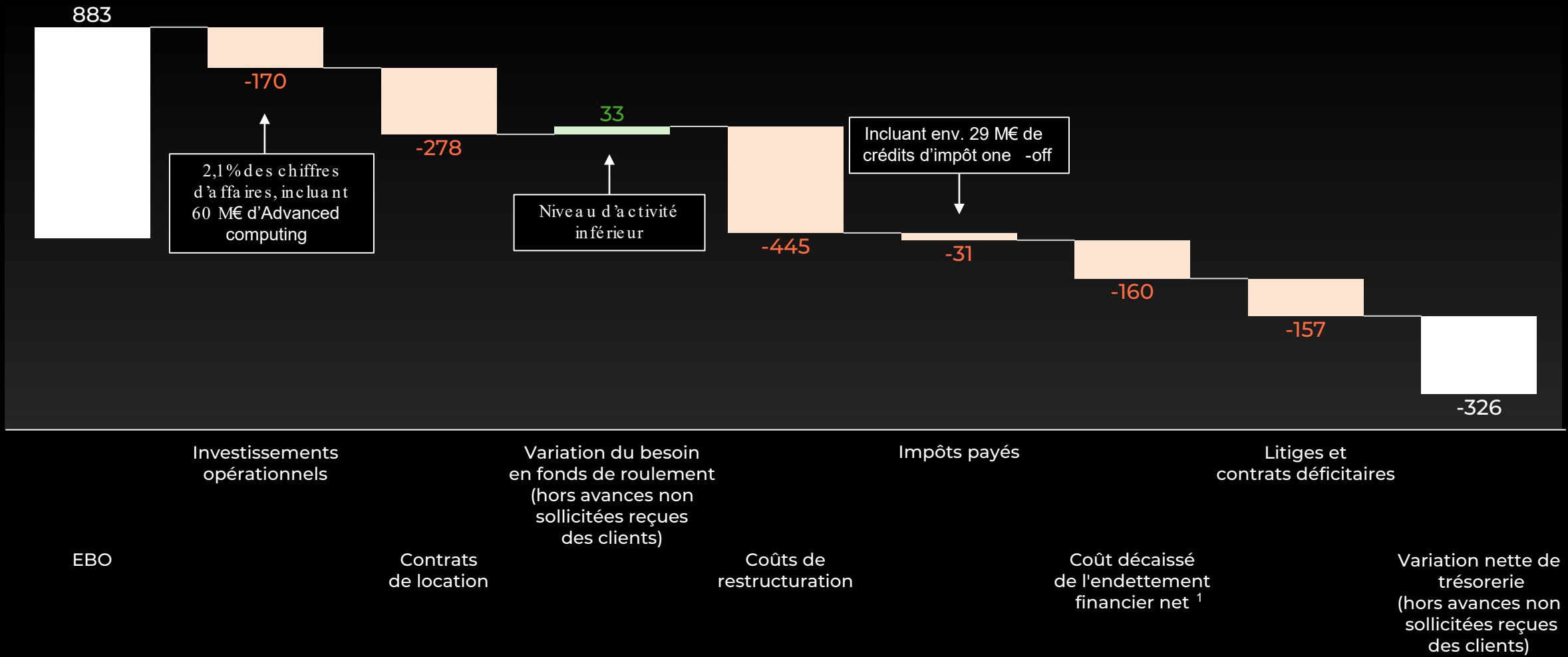
Perte nette reflétant la poursuite des efforts soutenus de restructuration



(En millions d'euros)	2025	2024
Marge opérationnelle	351	199
Coûts de réorganisation	① -540	-119
Coûts de rationalisation et coûts associés	② -102	-37
Coûts d'intégration et d'acquisitions	-1	3
Amortissement des immobilisations incorporelles (allocation du prix d'acquisition)	-26	-57
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-13	-2
Dépréciation du goodwill et d'autres actifs non courants	③ -166	-2 357
Autres éléments	④ -331	-288
Total des Autres produits & charges opérationnels	-1 179	-2 858
Résultat Opérationnel (perte)	-828	-2 656
Coût de l'endettement financier net	⑤ -333	-178
Autres charges financières (nettes)	⑥ -102	3 299
Charge d'impôts	-139	-214
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net (perte) - attribuable aux propriétaires de la société mère	-1 404	248

- ① • Éléments liés au plan Genesis
- ② • Provision relative aux contrats de location et dépréciation d'actifs immobiliers
- ③ • Éléments liés à la cession des activités Advanced Computing
- ④ • Dont :
 - Contrats déficitaires et pertes clients : -123 M€
 - Litiges : -145 M€
- ⑤ • Nouvelle dette issue post refinancement réalisé en 2024
 - Incluant les intérêts PIK
 - Incluant l'amortissement de l'ajustement de la juste valeur comptabilisée en 2024
- ⑥ • Incluant les charges liées aux contrats de location
 - Incluant les charges liées aux retraites
 - Incluant les provisions sur investissements non consolidées

Variation nette de trésorerie (hors variation BFR) passée de -735 M€ à -326 M€

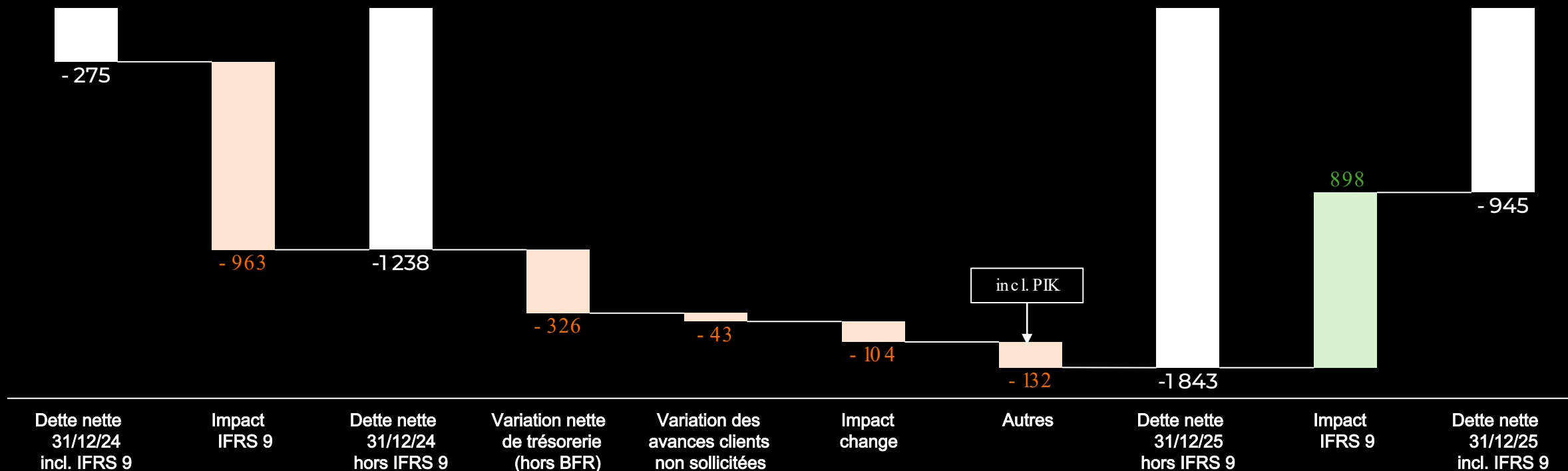


Notes: Variation nette de la trésorerie avant remboursement de la dette, et calculé avant l'impact estimé i/ des fluctuations de taux de change, ii/ du M&A, iii/ ainsi qu'avant les fluctuations des encaissements non sollicités perçus avant la date d'échéance des factures. ; (1) Coût net de l'endettement financier et intérêts, incluant -194 M€ de coût de la dette et +34 M€ de gains financiers

Évolution de la dette nette reflétant les efforts de restructuration et les effets de change



(en M€)



<p>1,7 Md€</p> <p>Liquidité totale</p> <p>au 31 décembre 2025</p> <p>(dont 1,3 Md€ de trésorerie et équivalents de trésorerie)</p>	<p>3,2 Md€</p> <p>Dette brute totale</p> <p>au 31 décembre 2025</p>	<p>3,17x</p> <p>Ratio de levier*</p> <p>dette nette/OMDAL (605 M€)</p>	<p><1.5x</p> <p>Ratio de levier cible *</p> <p>à fin 2028 et profil de notation BB en 2027</p>
---	--	---	--

Notes: variation nette de trésorerie avant M&A, BFR et effets de change; (*) Dette nette (hors ajustement de fair value IFRS 9) divisée par l'OMDAL sur les 12 derniers mois

Principales réalisations du refinancement de la dette 1L



Réalizations		Pré-refinancement	Post-refinancement
1	Coûts de financement réduits	<p>Dette 1L 13.00% (9% cash + 4% PIK)</p> <p>~150m€ d'intérêts annuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts cash réduits et suppression du PIK <ul style="list-style-type: none"> ➢ Nouvelle SSN ⁽¹⁾ : 950 M€ à 8,125% cash ➢ Nouvelle FRN ⁽²⁾ : 300 M€ à Euribor +5,25% cash • ~100 M€ d'intérêts annuels (i.e. ~50 M€ de réduction annuelle)
2	Maturité de la dette allongée	<p>Décembre 2029</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2031 <ul style="list-style-type: none"> ➢ Nouvelle SSN de 950 M€ : Maturité 5 ans ➢ Nouvelle FRN de 300 M€ : Maturité 5 ans
3	Profil renforcé sur les marchés de capitaux	<p>Accès limité aux marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution réussie sur le marché • Fort intérêt des investisseurs <ul style="list-style-type: none"> ➢ Augmentation de 50 M€ par rapport à l'offre initiale
4	Relations bancaires renforcées	<p>Ligne de FCR de 440 M€ et ligne de garanties de 60 M€</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle FCR et ligne de garanties de 110 M€⁽³⁾ à la hauteur de nos besoins

Notes : (1) SSN : Senior Secured Notes (obligations à taux fixe) ; (2) FRN : Floating Rate Notes (obligations à taux variable) ; (3) Facilité crédit renouvelable (FCR) unique de 110 millions d'euros, pouvant notamment prendre la forme de tirages ou d'émission de lettres de crédit.



03.2

T 1 2026

Performance du Groupe

Jacques-François de Prest

Directeur financier du Groupe

ATOS
GROUP

Démarrage progressif de l'exercice 2026, avec une dynamique commerciale en amélioration et une liquidité toujours solide



Commandes

1,5 Md€

Ratio Book-to-bill : 87 % (89 % pour la SBU Atos)
en hausse d'environ 4 points vs. un T1 solide 2025

Chiffres d'affaires

1 739 M€ publié

1 640 M€ sur le périmètre post)cessions ¹
(-11 % organique vs. T1 2025)

Variation nette de trésorerie ²

avant remboursement de dette, FX, M&A et paiements
anticipés non sollicités reçus avant échéance

c. -47 M€

(dont -71 M€ liés à la restructuration et à la
consommation de trésorerie de Bull)

Position de liquidité

1 736 M€

Au 31 mars 2026

Notes: (1) Référence utilisée par le Groupe pour définir ses objectifs futurs : pour tous les exercices, excluant l'impact estimé des activités d'Advanced Computing, des opérations en Amérique du Sud et de la cession d'Ideal GRP ; (2) Variation nette de la trésorerie avant remboursement de la dette, calculée avant l'impact estimé i/ des fluctuations de taux de change, ii/ du M&A, iii/ ainsi qu'avant les fluctuations des encaissements non sollicités perçus avant la date d'échéance des factures



03.3

Comptes sociaux **Atos SE 2025**

Jacques-François de Prest
Directeur financier du Groupe

ATOS
GROUP

Comptes sociaux de la société mère

Éléments clés du compte de résultat d'Atos SE en 2025



Chiffre d'affaires
54 M€

Résultat d'exploitation
+82 M€

Résultat financier +1 589 M€
dont

Reprise de provisions sur titres de participation +1 449 M€

Dividendes reçus des participations +500 M€

Charges financières -408 M€

Résultat exceptionnel
0 M€

Impôt sur le résultat
+9 M€

Résultat net
+1 680 M€

Capitaux propres au 31 décembre 2025
+749 M€



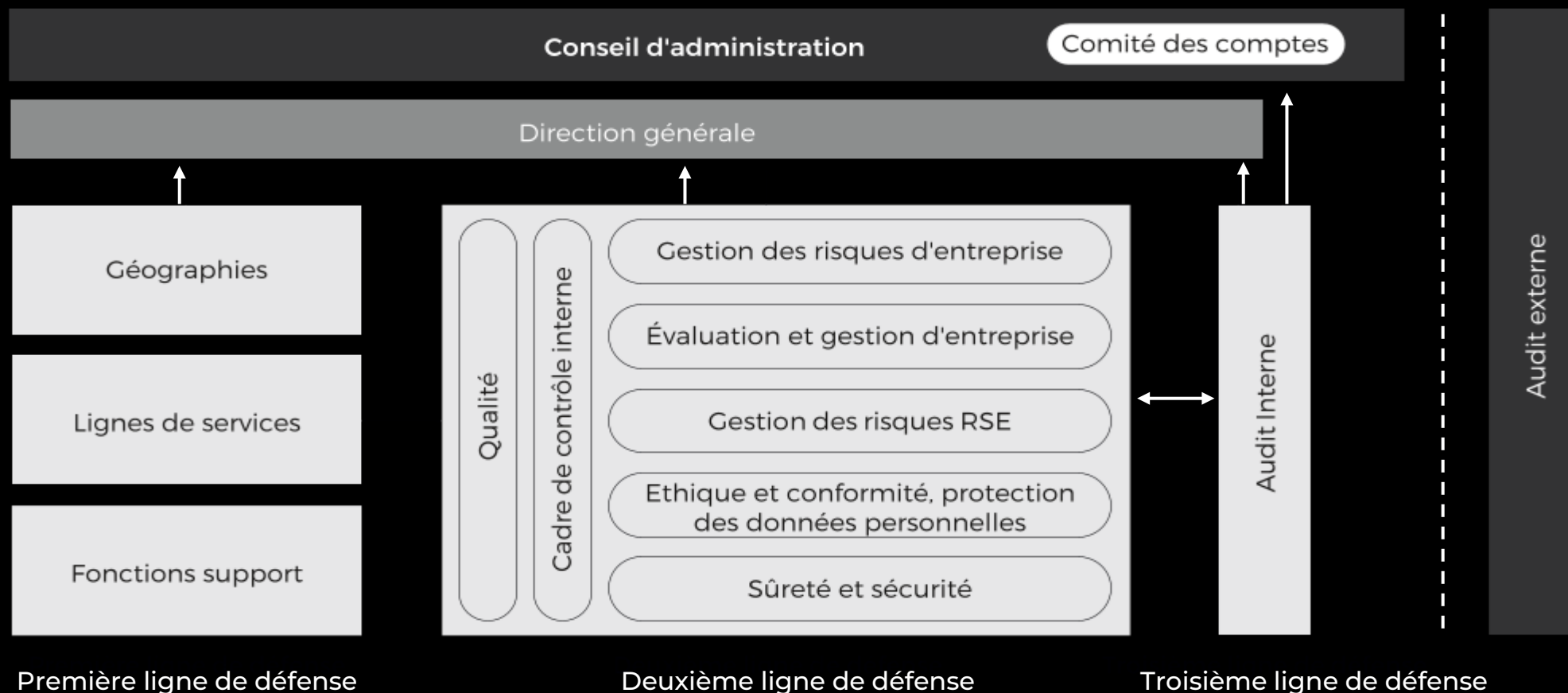
03.4

Gestion des risques du Groupe

Jacques-François de Prest
Directeur financier du Groupe

ATOS
GROUP

Le dispositif de Gouvernance d'Atos Group



Gestion des risques du Groupe



Sur la base de la cartographie de la Gestion des Risques d'Entreprise (ERM), le tableau ci-dessous énumère les principaux risques identifiés, décomposés par catégorie, ainsi que les enjeux RSE (CSR) correspondants.

Risque d'entreprise

Risques financiers et opérationnels	Risques liés au développement commercial	Risques liés à la sécurité informatique	Risques liés aux collaborateurs	Risques croissants
<ul style="list-style-type: none"> Mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'affaires 2025 - 2028 du Groupe Relations clients et performance des contrats Notation financière Vente de l'activité calcul avancé 	<ul style="list-style-type: none"> Environnement de marché Transformation numérique des clients, intelligence artificielle et évolution du modèle économique Innovation et propriété intellectuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Cyberattaques Sécurité des systèmes Protection des données 	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité de l'organisation Fidélisation des collaborateurs Acquisition des collaborateurs clés et marché du travail Culture d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Litiges Réglementation et conformité Impact environnemental

Enjeux RSE

Gouvernance	Gouvernance	Gouvernance	Social Gouvernance	Gouvernance Environnement
-------------	-------------	-------------	-----------------------	------------------------------



04

Performance extra-financière 2025 du Groupe

Marie de Scorbiac

Directrice relations investisseurs et
RSE du Groupe

ATOS
GROUP

Trajectoire de décarbonation confirmée, avec objectif 2025 dépassé



Objectif à court-terme 2025

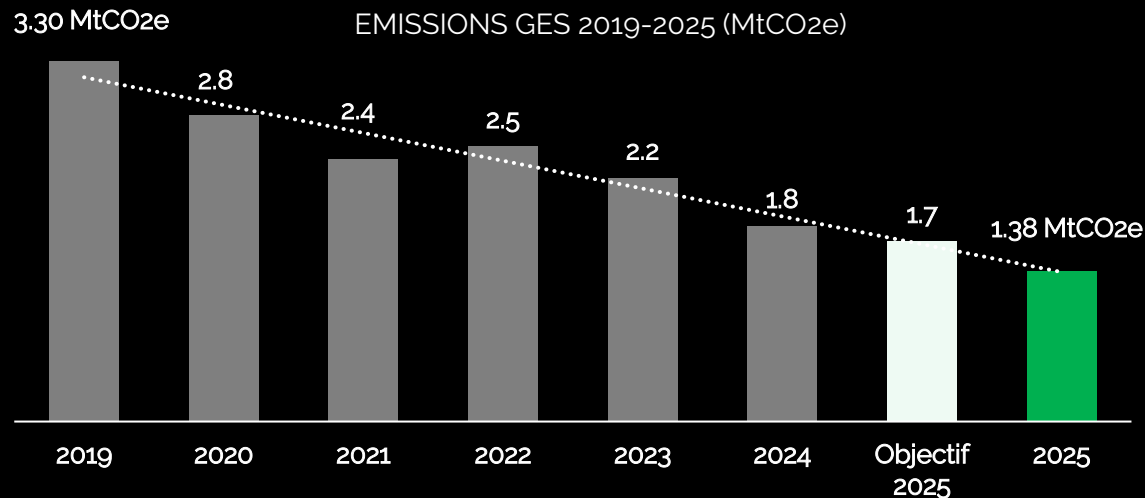
- 50 % vs 2019 année de référence (validé SBTi)

-58 %

Réduction des émissions de CO₂e (2019 – 2025)



Programme
Environnemental
du Groupe



Objectifs Futurs

(Court-terme et Net-Zéro)

Objectif à court terme

-36 % d'ici 2035

Réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de référence de 2025 (scopes 1, 2 et 3 du protocole GES ; en CO₂e)

Objectif zéro émission nette

-90 % d'ici 2050

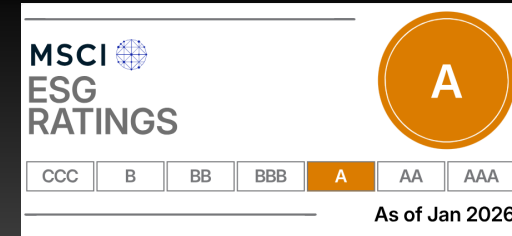
Réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de référence de 2025 et neutralisation des émissions résiduelles

Maintien de notre leadership on matière de durabilité

Notations en 2025



73/100
Top 7%*
S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA) et dans l'annuaire S&P Global Sustainability Yearbook pour la 13ème année consécutive



5.8/10
Atos Group a reçu la note « A » de Morgan Stanley Capital International (MSCI) dans sa mise à jour de septembre 2025



84/100
Top 1%*
Médaille de platine EcoVadis pour sa performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) pour la 6ème année consécutive



64/100
Top 20%*
Statut PRIME grâce à sa note B- dans sa mise à jour de septembre 2025



“B” List
Atos Group inclus dans la liste B du CDP Climate Change 2025



Atos Group reconnu Supplier Engagement Leader par CDP pour la 5ème fois.

Notes: (*) Position dans le secteur informatique



05

Objectifs et trajectoire financière

Philippe Salle

Président-directeur général du Groupe

ATOS
GROUP

Ambition financière confirmée sur le périmètre post-cessions



2026

Stabilisation

Objectif de croissance
organique resserré entre
-1 % et -5 %¹

Marge opérationnelle
D'environ **7 %**

Variation nette de trésorerie
positive ²

2028

Génération de trésorerie durable

Accélération de la croissance
organique de
5 % à 7 %

(TCAM du chiffre d'affaires 2026 –2028)

Poursuite de l'optimisation des
coûts et croissance rentable
c.10% Marge opérationnelle

Désendettement visible
<1.5x dette nette / OMDAL ³

Notes: la référence utilisée par le Groupe pour définir ses objectifs futurs, exclut pour tous les exercices l'impact estimé des activités d'Advanced Computing, des opérations en Amérique du Sud ainsi que d'Ideal GRP, qui ont été ou seront cédées.

Notes complémentaires : (1) Fourchette communiquée précédemment : "croissance organique positive, avec un scénario plancher limité à -5 % dans un environnement de marché contraint" ; (2) Variation nette de la trésorerie avant remboursement de la dette, calculée avant l'impact estimé i/ des fluctuations de taux de change, ii/ du M&A, iii/ ainsi qu'avant les fluctuations des encaissements non sollicités perçus avant la date d'échéance des factures (3) OMDAL : définie comme la marge d'exploitation avant dépréciations, amortissements et loyers



06

Gouvernement d'entreprise

Laurent Collet-Billon

Administrateur référent et
président du comité des
nominations et de gouvernance

ATOS
GROUP



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition actuelle du conseil d'administration



Philippe SALLE



Laurent COLLET-BILLON



Sujatha CHANDRASEKARAN



Surojit CHATTERJEE



Joanna DZIUBAK



Farès LOUIS



Françoise
MERCADAL-DELASALLES



Jean-Jacques MORIN



Hildegard MÜLLER



Mandy METTEN

- Président-directeur général
- Administrateur référent indépendant
- Administrateurs indépendants
- Administrateur représentant les salariés
- Censeure

Diversité au sein du conseil d'administration actuel



9 administrateurs



87,5%* d'administrateurs indépendants



50%** de femmes



1 administrateur référent indépendant



6 nationalités



1 administrateur représentant les salariés



61 ans d'âge moyen



1 censure

* Conformément à l'article 10.3 du code AFEP-MEDEF, l'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour la détermination du pourcentage de membres indépendants. En outre, la censure n'est pas prise en compte dans le calcul du pourcentage de membres indépendants.

** Conformément à la loi, l'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte pour la détermination du ratio de parité au sein du conseil d'administration. En outre, la censure n'est pas prise en compte dans le calcul du ratio de parité.

Composition du conseil à l'issue de l'assemblée*



Philippe SALLE



Laurent COLLET-BILLON



Sujatha CHANDRASEKARAN



Surojit CHATTERJEE



Joanna DZIUBAK



Christian JIL



Françoise
MERCADAL-DELASALLES



Jean-Jacques MORIN



Hildegard MÜLLER



Mandats soumis au renouvellement



Président-directeur général



Administrateur référent indépendant



Administrateurs indépendants



Administrateur représentant les salariés

**Sous réserve d'approbation des résolutions n°4 et 5 proposées*



PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Présentation des candidats

Résolution 4



PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE PHILIPPE SALLE EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

- Coopté en tant qu'administrateur par le conseil le 14 octobre 2024, président-directeur général depuis le 1^{er} février 2025
- Expérience reconnue de dirigeant de sociétés, notamment cotées (Vedior, Geoservices, Altran, Elix, Emeria (anciennement Foncia)). Vaste expérience dans des domaines stratégiques de transformation d'entreprises, en matière financière et de gouvernance
 - Biographie complète en page 76 de votre brochure de convocation
- Durée du mandat : 3 ans, soit l'AG 2029 *(statuant sur les comptes 2028)*



61 ans



Nationalité française



303 743 actions Atos



100 % d'assiduité en 2025

Présentation des candidats

Résolution 5



PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LAURENT COLLET-BILLON EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

- Administrateur indépendant depuis le 28 juin 2023, vice-président du conseil du 14 octobre 2023 au 5 mars 2026, administrateur référent indépendant depuis le 13 juin 2025
- Ingénieur général de l'armement de classe exceptionnelle et ancien délégué général pour l'armement (DGA) - chef de la DGA de 2008 à 2017. Ancien conseiller du président-directeur général d'Alcatel-Lucent de 2006 à 2008. Ancien membre du conseil d'administration de Thales

➤ Biographie complète en page 77 de votre brochure de convocation

- Durée du mandat : 3 ans, soit l'AG 2029 *(statuant sur les comptes 2028)*



75 ans



Nationalité française



1 250 actions Atos



100 % d'assiduité en 2025

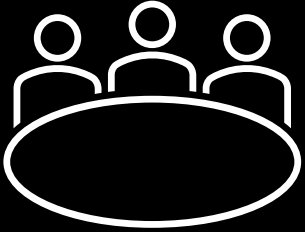


Indépendant

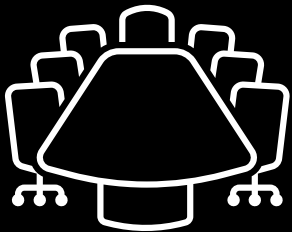


TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS EN 2025

Activités du conseil d'administration en 2025



17 réunions du conseil
95,90 % de taux d'assiduité

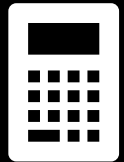


27 réunions des comités
97,57 % de taux d'assiduité



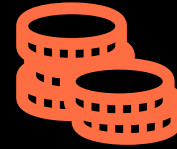
Les activités du conseil et de ses comités en 2025 ainsi que l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil sont décrites dans le document d'enregistrement universel 2025 (pages 123 à 135).

Comités du conseil d'administration



Comité des comptes

- Présidé par un administrateur indépendant
- 100% d'indépendants



Comité des rémunérations

- Présidé par un administrateur indépendant
- 100% d'indépendants*
- 1 administrateur représentant les salariés



Comité des nominations et de gouvernance

- Présidé par un administrateur indépendant
- 100% d'indépendants*
- 1 administrateur représentant les salariés



Comité RSE

- Présidé par une administratrice indépendante
- 100% d'indépendants*
- 1 administrateur représentant les salariés

Le conseil d'administration, sur recommandation du comité des nominations et de gouvernance, sera amené à recomposer certains comités à l'issue de la présente assemblée générale.

*Hors administrateur représentant les salariés



MODE DE DIRECTION



Président-directeur général

Unicité des rôles de président et directeur général depuis le 1^{er} février 2025

- Considérée comme la structure la plus adaptée au contexte d'Atos
- Un management clair, stable et incarné pour piloter la dynamique de redressement du Groupe
- Favoriser la réactivité des équipes, en garantissant la stabilité nécessaire pour l'ensemble des parties prenantes



Administrateur référent
indépendant

Équilibre assuré par des mécanismes de contrôle conformes aux meilleures pratiques de gouvernance

- Forte proportion d'administrateurs indépendants et indépendance des présidents de comités
- Rôle central de l'administrateur référent indépendant
- Matières réservées au conseil définies dans le règlement intérieur
- *Executive sessions* du conseil tenues hors la présence des dirigeants



07

Rémunération des mandataires sociaux

Sujatha Chandrasekaran

Présidente du comité des
rémunérations

ATOS
GROUP

Résolutions soumises au vote des actionnaires

Mise en œuvre de la politique au titre de 2025 et politiques de rémunération pour 2026



Résolution 8 à 11

Rémunérations au titre de 2025

- **Philippe Salle**, président-directeur général du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025 (résolution n°8)
- Informations sur les rémunérations des mandataires sociaux (résolution n°9)

Politiques de rémunération 2026

- **Administrateurs** (résolution n°10)
- **Président-directeur général** (résolution n°11)





RÉMUNÉRATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Approbation de la rémunération 2025

Rémunération de Philippe Salle, président-directeur général du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025

Résolution 8

Synthèse la rémunération 2025	Montants attribués	Montants versés	Commentaires
Rémunération fixe	1 100 000 €	1 100 000 €	Sur la base d'un montant fixe annuel de 1 200 000 € proratisé pour la période du 1 ^{er} février au 31 décembre 2025.
Rémunération variable annuelle	1 100 000 €	0 €	Le variable cible est égal à 100% du fixe, en fonction d'objectifs, avec un plafond à 150% en cas de surperformance. <i>Détails sur la slide suivante.</i>
Avantages accessoires à la rémunération	10 185 €	10 185 €	Application des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé des salariés français du Groupe.
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	16 302 913 €	0 €	<ul style="list-style-type: none"> 425 675 actions de performance attribuées le 6 mars 2025 Sous réserve d'une condition de performance liée à la progression du cours de l'action sur une période de 4 ans <u>Le plan dure 4 ans : aucune autre attribution en titres n'est possible avant le 31 décembre 2028</u> Obligation de conservation jusqu'au 31 décembre 2030
Total	18 513 098 €	1 110 185 €	
Part de la rémunération fixe	6 %	100 %	
Part de la rémunération variable sur la rémunération totale (fixe et variable)	94 %	0 %	
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	N/A	N/A	

Conforme à la politique approuvée par l'AGM du **31 janvier 2025** (27^e résolution) ✓

*La valorisation des actions de performance est déterminée, à la date d'attribution, conformément à la norme IFRS 2, et reconnue dans les comptes consolidés. Cette valorisation correspond ainsi à une valeur historique à la date d'attribution calculée à des fins comptables. Elle ne représente ni une valeur actuelle de marché, ni la valeur qui pourrait être reçue par le bénéficiaire lors de l'acquisition définitive éventuelle de ces actions (voir la section « Rémunération variable pluriannuelle en titres pour 2025 » du DEU 2025 pour plus de détails).

Approbation de la rémunération 2025

Rémunération de Philippe Salle, président-directeur général du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025

Résolution 8



Focus sur la rémunération variable annuelle 2025

Indicateurs de performance	Poids	% de réalisation pondéré	Paiement*
Evolution de la marge opérationnelle du Groupe	30 %	24,66 %	271 260 €
Variation nette de la trésorerie du Groupe	30 %	33,75 %	371 250 €
Exécution du plan de transformation « Genesis »	20 %	30 %	330 000 €
Responsabilité sociétale d'entreprise	20 %	27,50 %	302 500 €
<ul style="list-style-type: none">Réduction de toutes les émissions de carbone (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2025 par rapport au niveau de référence de 2019)	10 %	15 %	165 000 €
<ul style="list-style-type: none">Rétention des personnes clés	10 %	12,5 %	137 500 €
Paiement en % de la rémunération variable cible	100 %	115,91%	1 275 010 €
Paiement après prise en compte en compte de la renonciation volontaire** à une partie de la rémunération variable cible		100 %	1 100 000 €

*Après application des courbes d'élasticité plafonnées à 150 % pour chaque indicateur.
**En application des critères, la rémunération variable du président-directeur général, s'établit à 1 275 010 euros au titre de l'exercice 2025, soit 115,91 % de sa rémunération variable cible. Toutefois, afin de tenir compte du contexte de redressement et de transformation du Groupe, le président-directeur général a décidé de renoncer volontairement à une partie de cette rémunération variable, de sorte que le montant effectivement versé est plafonné à 100 % de sa rémunération variable annuelle cible, soit 1 100 000 euros au titre de l'exercice 2025 (calculée prorata temporis).

Approbation de la rémunération 2025

Rémunération de Philippe Salle, président-directeur général du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025

Résolution 8

Synthèse la rémunération 2025	Montants attribués	Montants versés	Commentaires
Rémunération fixe	1 100 000 €	1 100 000 €	Sur la base d'un montant fixe annuel de 1 200 000 € proratisé pour la période du 1 ^{er} février au 31 décembre 2025.
Rémunération variable annuelle	1 100 000 €	0 €	Le variable cible est égal à 100% du fixe, en fonction d'objectifs, avec un plafond à 150% en cas de surperformance. <i>Détails sur la slide suivante.</i>
Avantages accessoires à la rémunération	10 185 €	10 185 €	Application des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé des salariés français du Groupe.
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	16 302 913 €	0 €	<ul style="list-style-type: none"> 425 675 actions de performance attribuées le 6 mars 2025 Sous réserve d'une condition de performance liée à la progression du cours de l'action sur une période de 4 ans <u>Le plan dure 4 ans : aucune autre attribution en titres n'est possible avant le 31 décembre 2028</u> Obligation de conservation jusqu'au 31 décembre 2030
Total	18 513 098 €	1 110 185 €	
Part de la rémunération fixe	6 %	100 %	
Part de la rémunération variable sur la rémunération totale (fixe et variable)	94 %	0 %	
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	N/A	N/A	

Conforme à la politique approuvée par l'AGM du **31 janvier 2025** (27^e résolution) ✓

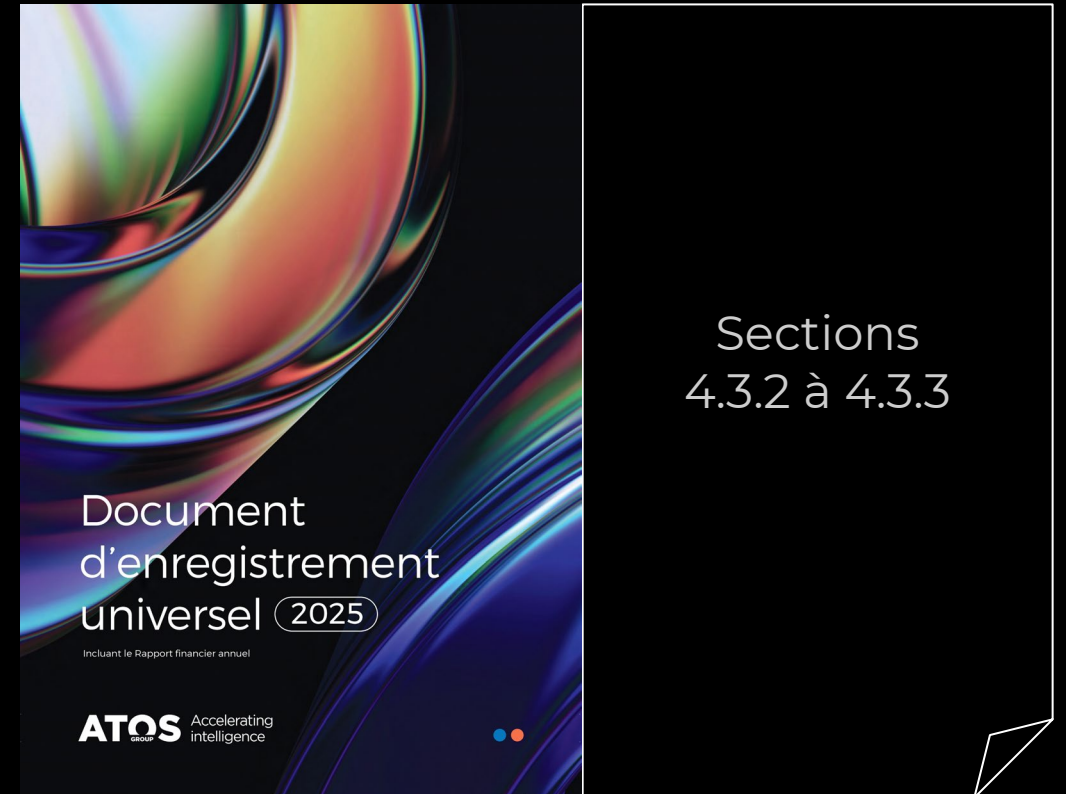
*La valorisation des actions de performance est déterminée, à la date d'attribution, conformément à la norme IFRS 2, et reconnue dans les comptes consolidés. Cette valorisation correspond ainsi à une valeur historique à la date d'attribution calculée à des fins comptables. Elle ne représente ni une valeur actuelle de marché, ni la valeur qui pourrait être reçue par le bénéficiaire lors de l'acquisition définitive éventuelle de ces actions (voir la section « Rémunération variable pluriannuelle en titres pour 2025 » du DEU 2025 pour plus de détails).

Approbation des informations sur les rémunérations

Rémunérations des mandataires sociaux au titre de 2025

Résolution 9

- Les sections 4.3.2 et 4.3.3 du Document d'Enregistrement Universel 2025 présentent les informations mentionnées au paragraphe I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur la rémunération des mandataires sociaux au titre de 2025.
- La rémunération totale des administrateurs due au titre de l'exercice 2025 s'élève à 999 996,80 euros.





POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION POUR 2026

Politiques de rémunération 2026

Membres du conseil d'administration

Résolution 10

Enveloppe
globale maximum

Maintien de l'enveloppe globale à 1 000 000 €

Règles de répartition de l'enveloppe

Catégorie	Type de rémunération	Rémunération actuelle	Rémunération proposée
Fixe	Administrateur	20 000 €	Inchangée
	Vice-président du conseil	100 000 €	0 €
	Administrateur référent indépendant	20 000 €	40 000 €
Variable	Administrateur (par réunion)	3 500 €	Inchangée
Comités	Président(e) comité des comptes (par réunion)	6 000 €	Inchangée
	Président(e) autres Comités (par réunion)	5 000 €	Inchangée
	Membres des comités (par réunion)	3 000 €	Inchangée
Censeur	50% des sommes relatives aux règles de rémunération susvisées		Inchangée

Politiques de rémunération 2026

Président-directeur général

Résolution 11

Rémunération proposée pour le président-directeur général en 2026

Rémunération fixe annuelle	1 200 000	<i>Inchangé vs 2025</i>
Rémunération variable – cible	100 %	<i>Inchangé vs 2025</i>
Rémunération variable – maximum	150 %	<i>Inchangé vs 2025</i>
TOTAL COURT TERME CIBLE	2 400 000	<i>Inchangé vs 2025</i>

Définition de nouveaux critères pour la rémunération variable annuelle 2026

30 %	Evolution de la marge opérationnelle du Groupe
25 %	Variation nette de la trésorerie du Groupe avant remboursement de la dette
25 %	Chiffre d'affaires du Groupe
20 %	Objectifs de responsabilité sociétale d'entreprise
<i>dont 10 %</i>	- un critère lié aux objectifs climatiques du Groupe, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe en 2026 (scopes 1, 2 et 3) par rapport à un niveau de référence fixé pour 2025
<i>dont 10 %</i>	- un critère relatif à la formation et à l'employabilité de tous les employés dans le domaine de l'intelligence artificielle

Politiques de rémunération 2026

Président-directeur général

Résolution 11

Autres éléments de rémunération du président-directeur général pour 2026		
Rémunération long terme en titres	N/A	425 675 actions de performance ont été attribuées à Philippe Salle en mars 2025 et conformément au plan 2025-2028, aucune autre attribution de rémunération variable long terme en titres n'interviendra avant le 31 décembre 2028
Rémunération exceptionnelle conditionnelle	Inchangé par rapport à 2025	Si Atos parvenait à refinancer avec succès sa dette de manière anticipée par rapport aux premières échéances fin de l'année 2029 (incluant la « 1.5 Lien debt»), attribution d'une rémunération exceptionnelle comme suit : <ul style="list-style-type: none">• En cas de refinancement avant la fin de l'exercice 2026 : rémunération exceptionnelle égale à 3 fois la rémunération annuelle fixe, soit 3,6 millions €• En cas de refinancement avant la fin de l'exercice 2027 : rémunération exceptionnelle égale à 2 fois la rémunération annuelle fixe, soit 2,4 millions €
Indemnité de départ	Inchangé par rapport à 2025	Non – pas d'indemnité de départ
Autres	Inchangé par rapport à 2025	<ul style="list-style-type: none">• Indemnité de non-concurrence conforme aux recommandations du code AFEP-MEDEF• Avantages : frais de transport, régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé applicables, pas de régime de retraite complémentaire• Pas de rémunération d'administrateur• Pas de cumul du mandat et d'un contrat de travail



08

Rapports des commissaires aux comptes

Simon Beillevaire

Forvis Mazars, au nom du collège
des commissaires aux comptes

ATOS
GROUP

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels



(pages 342 et 419 du document d'enregistrement universel 2025)

- **Opinions sur les comptes**
 - Certification sans réserve des comptes consolidés et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- **Points clés de l'audit**
 - **Comptes consolidés**
 - Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill
 - Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats pluriannuels de service au forfait
 - Le litige avec la société Trizetto
 - **Comptes annuels**
 - Evaluation des titres de participation

Autres rapports émis



Rapport spécial sur les conventions réglementées *(Page 423 du document d'enregistrement universel 2025)*

- Aucune nouvelle convention à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale
- Aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice

Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 *(Page 316 du document d'enregistrement universel 2025)*

- Conformité des informations en matière de durabilité avec les dispositions prévues par la loi

Rapports sur les opérations sur le capital



Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

20^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée à des catégories de personnes dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié

21^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire



09

Présentation des résolutions

Cécile Kavalsès

Secrétaire générale

Directrice juridique du Groupe

Secrétaire du conseil

ATOS
GROUP



PARTIE ORDINAIRE

Les titres des résolutions étant résumés, seul le texte intégral des résolutions publiées au BALO fait foi.

Approbation des comptes et affectation du résultat



Résolutions 1 à 3

- **Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025**
(1^{ère} et 2^{ème} résolutions)
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025**
(3^{ème} résolution)

Sujets évoqués dans le cadre de la présentation de la performance financière 2025

Composition du conseil d'administration



Résolutions 4 et 5

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Philippe Salle**
(4^{ème} résolution)
- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Laurent Collet-Billon**
(5^{ème} résolution)

Sujets évoqués dans le cadre de la présentation relative au gouvernement d'entreprise

Nomination d'un commissaire aux comptes



Résolution 6

- **Nomination de la société BDO PARIS en qualité de commissaire aux comptes titulaire**
(6^{ème} résolution)

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées



Résolution 7

- **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce**
(7^{ème} résolution)



Rémunérations au titre de 2025

- **Philippe Salle**, président-directeur général du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025 (résolution n°8)
- Informations sur les rémunérations des mandataires sociaux (résolution n°9)

Politiques de rémunération 2026

- **Administrateurs** (résolution n°10)
- **Président-directeur général** (résolution n°11)

Sujets évoqués dans le cadre de la présentation sur les rémunérations des mandataires sociaux

Autorisation à donner au conseil d'administration



Résolution 12

- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la société (12^{me} résolution)



PARTIE EXTRAORDINAIRE

Les titres des résolutions étant résumés, seul le texte intégral des résolutions publiées au BALO fait foi.

Délégations au conseil pour des opérations financières



Résolutions 13 à 21

#	Autorisation d'émettre des actions ou d'autres titres	Durée	Plafond
13	Avec maintien du DPS	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •40% du capital (qui constitue le « Plafond Global ») •1 Md€ pour les titres de créance
14	Sans DPS par offre au public autre que celle visée à l'article L. 411-2 du CMF	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •Inclus dans le Plafond Global •10% du capital (qui constitue le « Sous-Plafond ») •1 Md€ pour les titres de créance
15	Sans DPS par offre au public mentionnée à l'article L. 411-2, 1° du CMF	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond •1 Md€ pour les titres de créance
16	Sans DPS pour rémunérer des apports en nature	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond
17	Sans DPS au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées	18 mois	<ul style="list-style-type: none"> •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond •1 Md€ pour les titres de créance
18	Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •15% max. de l'émission initiale •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond
19	Par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •10% du capital social
20	Réservée aux salariés (adhérents à un plan d'épargne d'entreprise)	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> •2% du capital social •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond
21	Réservée aux employés dans certains pays dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié	18 mois	<ul style="list-style-type: none"> •0,2% du capital social •Inclus dans le Plafond Global et le Sous-Plafond

Changement de dénomination sociale



Résolution 22

- **Changement de dénomination sociale de la société et modification corrélative de l'article 3 des statuts**
(22^{ème} résolution)

Modification et mise en conformité des statuts



Résolution 23

- **Modification de l'article 28 des statuts relatif aux dispositions communes aux assemblées générales afin de le mettre en conformité avec les dispositions en vigueur (23^{ème} résolution)**

Pouvoirs pour réaliser les formalités



Résolution 24

➤ Pouvoirs (24^{ème} résolution)



10

Questions & Réponses

ATOS
GROUP



11

Vote sur les résolutions

Cécile Kavalsès

Secrétaire générale

Directrice juridique du Groupe

Secrétaire du conseil

ATOS
GROUP



RÉSOLUTION 1

Approbation des comptes sociaux
de l'exercice clos le 31 décembre 2025



RÉSOLUTION 2

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2025



RÉSOLUTION 3

Affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025



RÉSOLUTION 4

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Monsieur Philippe Salle



RÉSOLUTION 5

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Monsieur Laurent Collet-Billon



RÉSOLUTION 6

Nomination de la société BDO PARIS
en qualité de commissaire aux comptes titulaire



RÉSOLUTION 7

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions visées aux articles
L. 225-38 et suivants du code de commerce**



RÉSOLUTION 8

**Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués
au titre de la période allant du 1^{er} février 2025 au 31 décembre 2025
à Monsieur Philippe Salle, président-directeur général**



RÉSOLUTION 9

**Approbation des informations relatives à la rémunération
des mandataires sociaux mentionnées au I de
l'article L. 22-10-9 du code de commerce**



RÉSOLUTION 10

Approbation de la politique de rémunération
applicable aux administrateurs pour 2026



RÉSOLUTION 11

Approbation de la politique de rémunération
applicable au président-directeur général pour 2026



RÉSOLUTION 12

**Autorisation à donner au conseil d'administration
à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer
des actions de la société**



RÉSOLUTION 13

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance



RÉSOLUTION 14

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public autre que celles visées au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier



RÉSOLUTION 15

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public visée à l'article L. 411-2, 1° du code monétaire et financier



RÉSOLUTION 16

Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital



RÉSOLUTION 17

Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées



RÉSOLUTION 18

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription



RÉSOLUTION 19

**Délégation de compétence à donner au conseil d'administration
à l'effet de décider l'augmentation de capital social
par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**



RÉSOLUTION 20

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise



RÉSOLUTION 21

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société par émission d'actions réservée à des catégories de personnes avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces dernières dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié



RÉSOLUTION 22

**Changement de dénomination sociale de la société
et modification corrélative de l'article 3 des statuts**



RÉSOLUTION 23

Modification de l'article 28 des statuts relatif aux dispositions communes aux assemblées générales afin de le mettre en conformité avec les dispositions en vigueur



RÉSOLUTION 24

Pouvoirs



12

Clôture de la séance

Philippe Salle

Président-directeur général

ATOS
GROUP